



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 094 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation a aboli le 13 décembre 2024 les compensations versées aux centres de services scolaires pour la mise à disposition de leurs installations à des fins récréatives municipales;

CONSIDÉRANT QUE cette décision menace la poursuite de l'entente sur le partage d'équipements entre les arrondissements montréalais ainsi que les écoles et qu'elle met en péril l'accès à des activités sportives et de loisirs pour des milliers de jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir du Québec recommande 60 minutes d'activités par jour pour les enfants de 6 à 17 ans afin de favoriser leur santé physique et mentale, et prône comme mesure phare d'accroître le soutien financier accordé aux installations sportives et récréatives;

CONSIDÉRANT QUE les installations des centres de services scolaires sont financées par des fonds publics, et donc par les contribuables québécois.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- d'annuler l'abolition des compensations versées aux centres de services scolaires dans le cadre de l'entente sur la mise à disposition de leurs installations à des fins récréatives municipales;
- de maintenir l'intégralité de ces compensations financières versées aux centres de services scolaires dans le budget 2025-2026 du gouvernement du Québec;
- de s'engager à suivre les recommandations formulées dans la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir du Québec, notamment d'accroître le soutien financier accordé aux installations sportives et récréatives.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Vincent Marissal
Député de Rosemont

27 février 2025

Date de signature de l'extrait